



UNE SEMAINE EN HAÏTI

L'hebdomadaire du Collectif Haïti de France

Une rédaction d'Alterpresse ... avec le soutien de la Fokal

N°1269

05 janvier 2017

- **Jovenel Moïse du PHTK, déclaré président élu au premier tour**
- **Jocelerme Privert forme des vœux pour une autre direction politique en 2017**
- **Le centre hospitalier Médecins Sans Frontières, dépassé par une affluence de patients**
- **Cinq médias, dont AlterPresse, distingués pour leur contribution à la presse numérique**

>> Jovenel Moïse du PHTK, déclaré président élu au premier tour

Avec 590 927 voix, soit 55,60 % des suffrages exprimés, Jovenel Moïse (né le 26/06/68 à Trou-du-Nord/Nord-Est) du Parti haïtien tèt kale (PHTK) est proclamé président élu dès le premier tour de la présidentielle du 20/11/16 en Haïti. Jude Célestin, de la Ligue alternative pour le progrès et l'émancipation haïtienne (LAPEH), avec 207 988 voix, soit 19,57 %, est placé en deuxième position selon les résultats définitifs de la présidentielle publiés par le Conseil électoral provisoire, en fin d'après-midi du 3 janvier 2017. Jean-Charles Moïse de la plateforme Pitit Dessalines, avec 117 349 voix soit 11,04 %, et Maryse Narcisse du parti politique Fanmi Lavalas, avec 95,765 voix soit 9,01 % des suffrages, arrivent, respectivement, en 3e et 4e positions. C'était le même classement le 28/11/16, lors de la publication des résultats préliminaires de la présidentielle. Le taux de participation a été estimé à 21%. La vérification de 12 % des procès-verbaux a été exigée par le tribunal électoral, suite aux demandes du parti Fanmi Lavalas, de Lapeh et Pitit Dessalines, partis contestataires. Après analyse de ces 1560 procès-verbaux au Centre de tabulation de vote, le Bureau du contentieux électoral national a exigé un nouveau décompte des bulletins, après la mise à

l'écart de 70 procès-verbaux. Il n'y a aucune « possibilité de recours » pour les contestataires. L'arrêt des juges électoraux signale qu'il n'y a pas eu de fraudes massives, mais des irrégularités, qui ne sauraient affecter le processus. Les partisans de Fanmi lavalas, qui ont rejeté les résultats préliminaires et définitifs bien avant leur publication, ont manifesté dans les rues de la capitale Port-au-Prince, ce 03/01/17, pour continuer de dénoncer ce qu'ils appellent un « coup d'État électoral ». Malgré une certaine tension perceptible en fin d'après-midi dans quelques quartiers de la capitale, la situation est demeurée calme en début de soirée. En prévision d'éventuels débordements, un important déploiement de policiers a été observé mais aucun incident majeur n'a été signalé. Le parquet du tribunal civil de Port-au-Prince confirme avoir maintenu des mandats d'amener contre d'anciens potentats du régime tèt kale. Cependant, aucun suivi judiciaire n'est annoncé sur les soupçons d'implication de Jovenel Moïse dans des activités de blanchiment des avoirs, pour des opérations effectuées entre 2007 et 2013, selon un rapport d'août 2016 de l'Unité centrale de renseignements financiers (<http://www.alterpresse.org/spip.php?article20528>).

>> Jocelerme Privert forme des vœux pour une autre direction politique en 2017

Lors de la commémoration du 213e anniversaire de l'indépendance haïtienne (1er janvier 1804), ce 1er janvier 2017 aux Gonaïves (Artibonite), le président provisoire Jocelerme Privert a déploré qu'Haïti a dégringolé au fil des décennies. Le pays est passé du statut de « Perle des Antilles » à « l'étiquette honteuse » de pays le plus pauvre des Amériques. « Nous sommes toujours incapables de nourrir notre population, d'éduquer nos enfants, d'assurer les soins de santé à nos compatriotes et de construire des infrastructures nécessaires à notre

développement économique ». J. Privert plaide pour l'accès des jeunes à de bons centres professionnels et à des universités, après leurs études classiques. « Il faut, de plus en plus, de la protection sociale dans le pays, en faveur des couches les plus défavorisées. Plus d'emplois doivent être également créés ». Tout en appelant à une concertation nationale afin de décider « de ce que nous voulons », J. Privert encourage aussi à garantir la sécurité et la stabilité politique pour favoriser les investissements étrangers. Exhortant les

protagonistes à l'entente en vue de l'avancement du pays, Privert s'est félicité d'avoir contribué à garantir 12 mois de stabilité politique sous sa présidence provisoire. Pour trouver une issue à la crise et à la stabilité politique, il faut être tolérants, les uns envers les autres et avoir la capacité de dialoguer, en dépit des divergences politiques, souligne-t-il. A l'occasion de son intervention lors de cette commémoration du 213e anniversaire de l'indépendance d'Haïti, le président provisoire

critique ainsi la présence de la Minustah : « il existe encore des soldats étrangers en Haïti, à cause de nos conflits internes ». Il encourage les protagonistes politiques à se mettre ensemble, pour mettre un terme à la présence de militaires étrangers sur le territoire national. Il invite toutes celles et tous ceux qui auront à mener la barque du pays, à continuer le dialogue pour instaurer la confiance et la tolérance, « clefs de l'apaisement social », tant désiré par toutes et par tous.

>> **Le centre hospitalier Médecins Sans Frontières, dépassé par une affluence de patients**

La grève entamée depuis le début du mois de décembre 2016 dans 19 centres hospitaliers publics en Haïti favoriserait une affluence de patientes et patients vers le centre hospitalier Médecins Sans Frontières (MSF), situé à Tabarre (nord-est de la capitale). Ceux-ci arrivent en nombre aux urgences de ce centre, ce qui inquiète les équipes médicales, indique une note de l'institution du 29 décembre. Le centre de traumatologie et de chirurgie d'urgence de MSF souligne être dépassé par un afflux ces derniers jours. « Depuis mi-décembre (2016), ses 121 lits d'hospitalisation sont continuellement remplis. Cette situation affecte la capacité d'hospitalisation des malades, quoique très graves. Aussi, à cause de la grève en cours, notre centre se voit-il incapable de référer des cas moins sévères pour désengorger ses services », rapporte la direction médicale de MSF. Malgré les quatre salles d'opération et leur fonctionnement 24h/24, le centre n'arrive pas à admettre toutes les patientes et tous les patients, ayant une urgence traumatologique ou viscérale. « À Tabarre, MSF prend en charge les accidentés de la voie publique, les blessés par balles et armes blanches, les victimes d'accidents domestiques et celles et ceux nécessitant une intervention

chirurgicale d'urgence. La capacité du centre étant limitée, l'équipe médicale est obligée de procéder au tri des patientes et patients afin d'arriver à prendre en charge les personnes les plus sévèrement affectées ». Lors de la dernière grève dans le système de santé publique, de mars à juillet 2016, le centre de MSF à Tabarre a été obligé de réduire ses critères d'admission pour pouvoir maintenir ses standards de soins, minimiser les risques d'infection en milieu hospitalier et traiter ses patientes et patients dans la dignité. « En réponse à cette demande croissante, le centre est sur le point d'augmenter sa capacité d'hospitalisation de 9 lits. Cependant, il ne pourra pas continuer à ajuster cette capacité indéfiniment. C'est pour cela qu'il espère attirer l'attention sur ses limites, en informant la population haïtienne ». Depuis le mois de décembre 2016, le centre de MSF reçoit en moyenne 50 nouvelles personnes par jour. Plus de 90% d'entre elles sont victimes de traumatisme. Parallèlement, l'hôpital reçoit en ambulatoire pour des pansements et des consultations environ 150 personnes quotidiennement.

>> **Cinq médias, dont AlterPresse, distingués pour leur contribution à la presse numérique**

Dans ce classement de l'Association haïtienne des médias en ligne (AHML), AlterPresse, composante du Groupe Médialternatif, arrive en troisième position, derrière Haïti Press Network (HPN) et Le Nouvelliste. La Radiotélévision caraïbes (RTVC) et Kompa magazine (KM) occupent, respectivement, la 4e et la 5e position. Ces 5 médias se sont signalés sur des critères de qualité, de longévité, de primauté, de l'innovation et de promotion des valeurs locales, selon l'AHML. Fondée à la fin de l'année 2001 par le Groupe Médialternatif, AlterPresse est l'une des plus anciennes agences en ligne avec l'Agence haïtienne de presse (AHP). Représentant aussi l'une des sources les plus fiables

sur la toile, AlterPresse priorise l'information sur la politique, l'économie, le social et le culturel, reconnaît l'AHML. On y retrouve une forte implication des mouvements d'entrepreneuriat collectif, des organismes de promotion et de défense des droits humains, des organismes d'appui au développement, des institutions de recherches et d'éducation non formelle, de l'université. Le Groupe Médialternatif possède aussi un site web radio, qui propose des émissions instructives pour les internautes. Sa station de radio est aussi disponible sur AudioNow, Tuneln avec un numéro de téléphone pour les États-Unis d'Amérique : 641 552 5130. (<http://www.alterpresse.org/spip.php?article21103>)

A lire également:

- Sept nouveaux députés et deux autres candidats au sénat, élus au second tour (<http://www.alterpresse.org/spip.php?article21102>);
- Bilan 2016 : Un effort important pour la poursuite du processus électoral, malgré des turbulences (<http://www.alterpresse.org/spip.php?article21096>);
- Bilan 2016 : L'insécurité, une patate chaude en Haïti (<http://www.alterpresse.org/spip.php?article21092>);
- Bilan 2016 : Des institutions déplorent une mauvaise gestion du commerce entre Haïti et la République Dominicaine (<http://www.alterpresse.org/spip.php?article21080>).